



AVIS D'OUVERTURE DE POSTE DE

DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES DU CAMES

Le Président en Exercice du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) a l'honneur de porter à l'attention des États membres, la vacance de poste de Directeur des Affaires Administratives et Financières, à compter du 02 janvier 2024, conformément au Statut en vigueur de l'Institution.

Le Directeur des Affaires Administratives et Financières est chargé de la coordination de la gestion administrative, comptable et financière du CAMES.

I. PROFIL

- 1) Être titulaire du Diplôme de Maîtrise, de Master ou d'un diplôme équivalent dans les domaines des sciences économiques, de gestion, de la comptabilité et du contrôle ;
- 2) Avoir exercé les charges de Directeur, Chef de service ou Responsable Administratif et financier depuis au moins 5 ans dans une institution publique ou privée ;
- 3) Être capable de travailler sous pression seul et en équipe, savoir-faire preuve de sérieux, de discrétion, de diplomatie et de gestion des priorités ;
- 4) Être capable d'utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication et pratiquer l'anglais ;
- 5) Justifier :
 - d'une bonne connaissance des programmes ou activités du CAMES;
 - d'une bonne expérience en matière de rédaction, saisie des documents et de communication ;
 - de connaissances sur l'archivage et la gestion des dossiers ;
 - de connaissances sur les méthodes administratives : une double expérience de la comptabilité privée et publique constituerait un atout majeur;
 - d'une maîtrise parfaite des procédures comptables et financières SYSCOHADA ;
 - d'une très bonne connaissance des procédures et règlements en matière de Gestion des ressources humaines ;
 - de 45 ans d'âge au plus, à la date de dépôt de la candidature.

II. CONDITIONS

- Être ressortissant de l'un des États membres, à **jour de ses contributions au budget du CAMES** ;
- Jouir des droits civiques et être de bonne moralité ;
- Être en position régulière au regard des lois du service national ou militaire, en vigueur dans l'État dont on est ressortissant ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées, pour occuper efficacement l'emploi postulé.



III. COMPOSITION DU DOSSIER

- 1) Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES ;
- 2) Un curriculum vitae certifié exact ;
- 3) Une copie légalisée des diplômes de Baccalauréat, Maitrise, Master ou titre équivalent ;
- 4) Les documents, attestations et certificats de travail ;
- 5) Un certificat de visite et de contre-visite, attestant que le candidat remplit les conditions d'aptitude physique requises, délivré par les autorités médicales agréées par l'État dont il est ressortissant ;
- 6) Présenter 3 lettres de recommandation ;
- 7) Une copie légalisée du Certificat de Nationalité.

IV. LIEU D'AFFECTATION

Siège du CAMES : OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

V. DURÉE DU MANDAT

Mandat de cinq (05) ans, renouvelable une seule fois.

VI. DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

28 avril 2023, délais de rigueur.

VII. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- 1) Salaire de base déterminé selon la grille salariale et indemnitaire du CAMES, avec augmentation de 10% tous les 18 mois ;
- 2) Indemnités et avantages divers.

VIII. ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Secrétariat Général du CAMES, avec copie à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo, Président en Exercice du Conseil des Ministres du CAMES, à partir de la publication du présent appel.

Conformément au Statut, chaque État ne peut présenter qu'un seul candidat à ce poste.

Fait à Ouagadougou, le



MUHINDO NZANGI BUTONDO
Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
de la République Démocratique du Congo



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2020-2030